

Bureau d'ingénieurs et géologues
Tissières SA
Rue des Prés-de-la-Scie 2 – CP 105
1920 Martigny
Tél. 027-722 83 22, Fax 027-722 04 22
E-mail bureau@tissieres-sa.ch

Prévention contre les accidents majeurs : rapport succinct simplifié Route T9 St-Maurice - Martigny

Maître de l'ouvrage

SRCE, Bas-Valais

Mandataire

Tissières SA



Deux voies avec deux pistes cyclables

Caractéristiques du mandat

Le rapport succinct simplifié (OFEFP, 1996) permet de déterminer les segments où la probabilité des dommages n'est pas suffisamment faible pour assurer la protection de la population et de l'environnement. Dans ce but, les critères suivants ont été évalués : infrastructure routière, population avoisinante, eaux de surface, zones et secteurs de protection des eaux, trafic journalier moyen et fréquence des accidents.

Durée du mandat

En fonction du tronçon de route à analyser

Montant du mandat

En fonction du tronçon de route à analyser



Vue du giratoire du Léman : giratoire à une seule piste avec deux voies d'accès